

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le quatorze du mois d'avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRETRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRETRE, Laurence BASSI et Messieurs Nicolas PAILLARD, Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, David GUZZON, Julien LAURENT, Emmanuel FRANCHINI, Éric MAILLET, Joël VIONNET.

Secrétaire de séance : Monsieur Joël VIONNET

En préambule, Madame le Maire informe les membres du Conseil que Monsieur Roland PENEL a envoyé un courrier en recommandé à la Mairie pour signifier sa démission du Conseil Municipal. Madame le Maire prend acte de cette décision.

### **1/ Mise en place et composition des commissions**

#### **-Commission des finances :**

Responsable : PAILLARD Nicolas, Membres : VIONNET Joël, MAILLET Éric.

#### **-Commission sociale, scolaire, cadre de vie :**

Responsable : CHAPUIS Philippe, VIONNET Joël,  
Membres : MAILLET Éric, BASSI Laurence, GUZZON David.

#### **-Commission urbanisme :**

Responsable : VIONNET Joël,  
Membres : LAURENT Julien, FRANCHINI Emmanuel, GRESARD Jean-Sébastien.

#### **-Commission forêt, bois, environnement :**

Responsable : CHAPUIS Philippe,  
Membres : GRESARD Jean-Sébastien, LAURENT Julien, FRANCHINI Emmanuel  
Comité consultatif : MARLIN Michel, PAILLARD Georges, MASNADA Jean  
Garant des ventes de bois : CHAPUIS Philippe, PAILLARD Nicolas, GRESARD Jean- Sébastien.

#### **-Commission bâtiments communaux, patrimoine :**

Responsable : GUZZON David,  
Membres : VIONNET Joël, PAILLARD Nicolas.

#### **-Commission voirie, assainissement et sécurité routière :**

Responsable : VIONNET Joel,  
Membres : GRESARD Jean-Sébastien, LAURENT Julien et GUZZON David.

#### **-Commission eau, incendie :**

Responsable : CHAPUIS Philippe, membres : PAILLARD Nicolas, LAURENT Julien et GUZZON David.

Relevé des compteurs : MAILLET Éric,  
Branchements : PAILLARD Nicolas,  
Chloromètre : CHABOD Léonel, CHAPUIS Philippe, GRESARD Jean-  
Sébastien.

#### **-Commission d'appel d'offres :**

Responsable : PAILLARD Nicolas (titulaire), VIONNET Joël (titulaire), FRANCHINI Emmanuel (titulaire), CHAPUIS Philippe (suppléant).

Toutes les commissions sont validées par l'ensemble du Conseil Municipal.

### **2/ Délégations de fonctions aux adjoints :**

Après présentation de Madame le Maire, à savoir, délégation à Monsieur PAILLARD Nicolas : gestion, finances et État Civil, à Monsieur VIONNET Joël : urbanisme, patrimoine et État Civil et à Monsieur CHAPUIS Philippe : délégation forêt, eau et État Civil, celle-ci demande au Conseil Municipal d'accepter ces délégations aux adjoints. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **3/ Vote des indemnités du Maire et des Adjoint :**

Les indemnités de fonction sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à un indice de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, l'indice 1015. Pour le Maire, l'indice correspondant est de 17. Pour les Adjoint, il est de 6,6. Madame le Maire propose donc de retenir ces indices comme base d'indemnité de fonctions. La proposition est acceptée à l'unanimité.

### **4/ Désignation des délégués au sein d'organismes extérieurs :**

-Syndicat Intercommunal d'Electricité :

Titulaire : CHAPUIS Philippe et Jean-Sébastien GRESARD,

Suppléant : LAURENT Julien et VIONNET Joël,

-Syndicat des Eaux de Joux :

Titulaire : PAILLARD Nicolas,

Suppléant : CHAPUIS Philippe.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **5/ Délégation du Conseil au Maire :**

Madame le Maire présente un modèle de délégation type la concernant, à savoir :

-Prendre toutes décisions concernant la préparation, l'exécution, et le règlement et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

-Prendre toutes décisions relatives aux placements financiers dans le respect de la réglementation en vigueur.

-De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes.

-De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts.

-D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

-De décider la vente de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600 €.

-De prendre toutes décisions relatives aux concessions du cimetière dont les modalités seront précisées ultérieurement.

Madame le Maire demande d'approuver cette délégation. Cette proposition est approuvée par 9 voix pour et 1 abstention.

### **6/ Convention avec la société SOGEDO :**

Une convention de maintenance du réseau d'eau avait été établie avec la société Sogedo sous l'ancien mandat. Cette convention est renouvelable chaque année. Il y a donc lieu de délibérer pour savoir si le nouveau Conseil accepte de renouveler cette convention pour un montant de 4 930 € HT. Cette convention a pour mission principale l'entretien de la station de traitement du réservoir avec fourniture de la javel, remplacement de petits matériels si nécessaire, contrôle réglementaire des installations électriques, lavage et désinfection du réservoir 1 fois par an, recherche de fuites 2 fois par an sur le réseau.

A l'unanimité, la convention est renouvelée.

### **7/ Bois :**

Madame le Maire demande au Conseil son accord pour façonner les chablis (dans la forêt non soumise) et pour les vendre au plus vite.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

Pour information, une vente de feuillus dans le bois soumis aura lieu courant juin, vente réalisée par l'ONF.

### **8/ Questions diverses :**

-Une demande a été faite en Mairie pour l'installation d'un camion kebab 1 jour par semaine sur la Commune. Vu la demande (installation de tables avec, éventuellement, consommation sur place). Le Conseil émet un avis défavorable pour cette demande en l'état et à rediscuter ultérieurement avec plus d'informations sur la forme.

-Le ministère de la Défense a fait une demande pour effectuer une manœuvre le 29 Avril sur notre Commune. Le Conseil accepte en échange d'un certificat de bien-vivre et de laisser le territoire en l'état.

-Madame le Maire expose le problème du financement d'éventuels cadeaux que le Conseil pourrait souhaiter faire pendant le mandat (départ en retraite, mariage, naissance). Il n'est pas possible de prendre dans le budget communal pour financer cela et, donc, il faut savoir que, dans ce cas, ce sont les conseillers qui financent eux-mêmes ces cadeaux.

-Cadeaux fête des mères : la fête des mères aura lieu cette année le dimanche 25 Mai. C'est Laurence Bassi qui s'occupe de choisir le gâteau offert aux mamans.

-Fleurissement du village : un travail de commission va être effectué assez rapidement.

-Pour information, la cérémonie du 8 Mai aura lieu à METABIEF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.